



ELECTIONS CTP de l'USTL

Personnels de l'université, vous êtes tous concernés par ces élections.

Agents non titulaires de droit public ou de droit privé, fonctionnaires, enseignants, personnels techniques, administratifs et de bibliothèque, vous êtes appelés à voter pour choisir les syndicats qui vous représenteront et vous défendront au **Comité Technique Paritaire d'Etablissement (CTP)**.

Ce CTP, qui reprend certaines missions auparavant dévolues aux Commissions paritaires d'Etablissement (CPE), sera consulté obligatoirement sur les questions et les projets de textes relatifs:

- aux conditions de travail (fonctionnement des services, méthodes de travail, hygiène et sécurité),
- à la grille indiciaire des personnels contractuels, aux critères de répartition des primes,
- à l'évolution des effectifs et des qualifications, à l'évaluation des personnels...
- à l'action sociale,

La **FSU, Fédération syndicale de la fonction publique**, comprend des syndicats de personnels intervenant dans les champs de l'enseignement, l'éducation, la recherche, la culture, la formation, l'insertion. **Sur l'USTL, la FSU rassemble des personnels techniques et administratifs (SNASUB), des chercheurs (SNCS), des enseignants du second degré et des enseignants-chercheurs (SNESUP).**

Au sein de vos deux CTP nationaux (CTPU et CTPMESR), les représentants FSU luttent pour la défense de la fonction publique d'état, exigent une revalorisation des carrières, réclament les créations d'emplois nécessaires au bon fonctionnement du service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. **Ils feront de même au CTP de Lille 1.**

> Dans un contexte politique propice à la dégradation des conditions de travail

En 2009, ce sera 900 emplois supprimés dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche : 450 statutaires (225 dans l'Enseignement supérieur) et 450 postes d'allocataires de recherche et de post-doctorats.

Tournant le dos à la revalorisation des carrières, ce gouvernement propose le recours aux primes individuelles, en nombre limité!

Loin de lutter contre la désaffection des filières scientifiques, ce gouvernement réduit les enseignements scientifiques au lycée et supprime des allocations de recherche et de post-doctorat!

Le choix de la mise en concurrence des établissements n'est pas l'outil d'une saine émulation améliorant la qualité des services rendus aux citoyens. Il s'agit avant tout de limiter l'engagement financier de l'état. Au-delà des quelques universités gagnantes aux plans campus, et de celles qui espèrent attirer des capitaux privés via des fondations, **la plupart - après avoir puisé dans leurs réserves pour combler leur déficit budgétaire - n'auront d'autres choix que de diminuer la masse salariale, avec comme conséquence la précarisation massive des personnels.**

**> Dans le cadre d'une réforme des universités qui porte atteinte au cadre national des statuts de leurs personnels,
La loi LRU votée en Août 07,**

- **élargit les possibilités de recrutements sur CDD et CDI** aux personnels techniques de rang A, aux enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs,
- **attribue au Président d'université de nouvelles prérogatives** en matière de recrutement, d'attribution de primes, de répartition des obligations de service des personnels enseignants-chercheurs.

La mise en place de CTP au niveau de chaque établissement anticipe la redéfinition locale des statuts et missions des personnels (désormais possible), de leurs rémunérations, de leurs services et de leurs conditions de travail: *pour permettre de vous faire travailler encore plus, tout en gagnant toujours un peu ... moins.* Le CTP aura dans ce contexte un rôle crucial.

VOTER et FAIRE VOTER pour la FSU,

C'est choisir de défendre le cadre de la fonction publique d'état et refuser l'instauration d'un traitement inégalitaire des personnels suite à des décisions statutaires et professionnelles prises par les directions d'établissements.

VOTER et FAIRE VOTER pour la FSU,

C'est choisir une fédération syndicale qui désignera des représentants issus de l'ensemble des catégories de personnel (technique et administratif, enseignant et enseignant-chercheur), lesquels :

- **saisiront** le CTP pour dénoncer les décisions arbitraires et autoritaires, les discriminations,
- **s'opposeront** à l'utilisation des nouvelles possibilités de recrutement de CDD offertes par la loi LRU et veilleront à ce que la résorption de la précarité devienne une priorité: transformation des CDD en CDI, titularisation des personnels précaires,
- **défendront** l'amélioration des conditions de travail de tous (service, hygiène et sécurité).
- **veilleront** à la reconnaissance des qualifications de chacun, à l'accès de tous les personnels à la formation continue, à la transparence des critères d'attribution des primes.

VOTER et FAIRE VOTER pour la FSU,

C'est choisir une organisation qui,

- **informe et débat** avec les personnels dans des **réunions ouvertes à tous**, de l'actualité nationale, de l'évolution de la législation, et des ordres du jour des Commissions et Conseils dans lesquelles elle a des représentants,
- a mis en place des **outils de communication** sur le campus (liste de diffusion, contact par mail avec les élus, site web www.univ-lille1.fr/snesup/ pour rester à l'écoute des personnels, les informer et rendre compte de ses actions,
- garantit la **transparence sur les positions défendues** par ses représentants au sein des commissions et conseils par la mise en ligne de comptes rendus détaillés.

Si la consultation du CTP est obligatoire, l'administration n'est pas tenue de suivre l'avis rendu par le CTP:

VOTER et FAIRE VOTER pour la FSU,

C'est choisir une fédération syndicale qui pourra s'appuyer sur ses élus présents au sein des trois Conseils de l'USTL (CEVU, CS et CA) pour s'opposer aux textes et projets qui auront été jugés inacceptables lors de leur examen en CTP.